

cher la lutte contre l'Eglise, et quand les juifs criaient « Que son sang retombe sur nous », ils acceptaient toutes les conséquences de leur acte pourvu que le Juste fût crucifié. Le siège de Jérusalem par Titus a été la conséquence de cette parole ; de même, la fin de la prospérité budgétaire italienne se devra à la laïcisation de l'Ecole et à sa prise de possession par l'Etat.

— Et que fait le Souverain-Pontife au milieu de ce déchaînement contre Dieu dont il est le vicaire ? Il prie, et c'est sa grande force. Un bruit étrange s'était répandu en France. Le Souverain-Pontife aurait été favorisé dans le mois d'août dernier de deux apparitions de la sainte Vierge, apparitions dont le but était de le consoler dans ses amertumes et de lui promettre l'appui d'en haut. Les journaux français ont répandu la nouvelle ; et, avec notre esprit amant du merveilleux, nous avons immédiatement cru à la réalité de ces apparitions. Or il y a une chose de certaine : c'est qu'on en parle beaucoup plus à Paris qu'à Rome, et qu'ici les nouvelles nous en sont venues directement de Paris. Certes le Souverain-Pontife est assez saint pour que la Vierge immaculée le favorise de ses apparitions, et la situation de l'Eglise en ce moment est telle qu'elle justifierait amplement une intervention divine ; mais de la possibilité au fait, il y a un abîme, et on ignore ici s'il a été franchi.

— Cette campagne a eu un autre résultat, en-dehors de la cessation des pèlerinages, châtement que l'on n'attendait pas, dont on a voulu se moquer aux premiers jours, mais qui a produit son effet, ainsi qu'il est facile de le constater par la lecture des journaux libéraux. Pie X a décidé que le corps de son prédécesseur Léon XIII resterait au Vatican tant que lui serait pape. Et comme on lui objectait que d'après l'usage son corps devait être déposé dans le *loculus* de Léon XIII en attendant sa sépulture définitive. « J'ai déjà, dit-il, pourvu à cela, j'ai choisi